



AGENTS ASSERMENTÉS
AULNAY HABITAT

Direction Générale

Nos réf. : HM/AB 2021-

Objet : Information aux locataires –
Assermentation de 3 agents d'Aulnay Habitat

Aulnay-sous-Bois
Le 25 août 2025

Mesdames, Messieurs les Locataires,

Dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité de vie dans nos résidences, Aulnay Habitat a décidé de renforcer son action contre les incivilités et le non-respect des règles de vie en collectivité.

Nous avons ainsi procédé à **l'assermentation de trois de nos agents**, spécialement formés pour intervenir et constater les infractions relatives :

- aux dépôts sauvages d'encombrants,
- aux poubelles laissées devant les portes,
- aux dégradations ou usages inappropriés des parties communes,
- et, plus largement, à tout comportement portant atteinte à la tranquillité et au bon vivre ensemble dans nos résidences.

Cette formation, exigeante et coûteuse, a permis à nos agents d'obtenir les connaissances et aptitudes nécessaires. Ils ont également prêté serment, ce qui leur donne désormais la légitimité et l'autorité nécessaires pour constater les manquements aux règles de vie collective.

L'objectif de cette démarche n'est pas de sanctionner systématiquement, mais bien de **prévenir, responsabiliser et préserver la qualité de votre cadre de vie**. Nous comptons sur la coopération de chacun afin que nos résidences demeurent des lieux agréables, propres et respectueux pour tous.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre engagement au quotidien pour le respect des parties communes et le bien-être collectif.

Avec toute ma considération,

La Présidente de l'OPH d'Aulnay-Sous-Bois
Séverine MAROUN

